

Jacques T. Godbout
Johanne Charbonneau et Vincent Lemieux

(1996)

"L'étrange modernité de la famille québécoise"

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Jacques T. Godbout, Johanne Charbonneau et Vincent Lemieux,

"L'étrange modernité de la famille québécoise."

Un texte publié dans le livre sous la direction de Mikhaël ELBAZ, Andrée Fortin et Guy Laforest, **LES FRONTIÈRES DE L'IDENTITÉ. Modernité et postmodernité au Québec**, pp. 82-94. Québec: Les Presses de l'Université Laval; Paris: L'Harmattan, 1996, 384 pp.

[Autorisation formelle accordée le 2 novembre 2010, par le directeur général des Presses de l'Université Laval, M. Denis DION, de diffuser ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : denis.dion@pul.ulaval.ca

PUL : <http://www.pulaval.com/>

Jacques_Godbout@INRS-UCS.Uquebec.Ca

Polices de caractères utilisée : Comic Sans, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

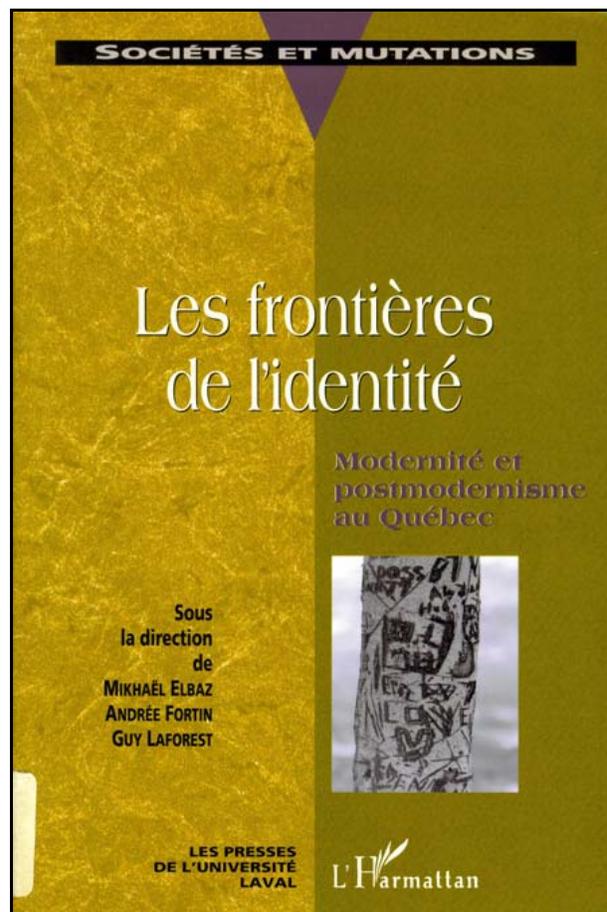
Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5" x 11")

Édition complétée le 6 janvier 2011 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Jacques T. Godbout, Johanne Charbonneau
et Vincent Lemieux,

"L'étrange modernité
de la famille québécoise."



Un texte publié dans le livre sous la direction de Mikhaël ELBAZ, Andrée Fortin et Guy Laforest, **LES FRONTIÈRES DE L'IDENTITÉ. Modernité et postmodernité au Québec**, pp. 82-94. Québec: Les Presses de l'Université Laval; Paris: L'Harmattan, 1996, 384 pp.

Table des matières

[Introduction](#)

[Famille et modernité](#)

[Modernité des réseaux familiaux](#)

[Non-modernité de la famille](#)

[Conclusion](#)

[Références](#)

[82]

Jacques T. Godbout, Johanne Charbonneau
et Vincent Lemieux,

"L'étrange modernité de la famille québécoise".

Un texte publié dans le livre sous la direction de Mikhaël ELBAZ, Andrée Fortin et Guy Laforest, **LES FRONTIÈRES DE L'IDENTITÉ. Modernité et postmodernité au Québec**, pp. 82-94. Québec: Les Presses de l'Université Laval; Paris: L'Harmattan, 1996, 384 pp.

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

À l'instar des autres institutions, la famille québécoise s'est modernisée. Est-ce à dire qu'elle est passée de l'obligation contraignante au rapport contractuel marchand libre et, dans ce cas, de quelle liberté et de quelle contrainte s'agit-il ? Que signifie, aujourd'hui, le fait d'être membre d'un réseau familial : reste-t-il quelque chose de l'appartenance familiale après le passage de la modernité, et le Québécois moderne a-t-il encore une famille, ou faut-il dire plutôt que, au sein de réseaux multiples et variés dont la famille et la parenté font partie, il pratique l'échange de services sur le mode utilitaire, choisissant librement et rationnellement selon ses préférences, comme le lui enseigne le modèle économique ?

Ces questions sont abordées ici à partir d'une réflexion alimentée par les résultats d'une enquête centrée sur la circulation du don au sein des réseaux, au cours de laquelle une quarantaine de personnes appartenant à sept réseaux familiaux ont été rencontrées à Montréal et à Québec.

Après avoir rappelé certaines caractéristiques généralement admises de la modernité, à partir d'auteurs comme Weber et (parmi de plus récents) L. Dumont, nous montrerons qu'en effet, elles s'appliquent aux ré-

seaux familiaux. Mais l'inverse est vrai aussi : les réseaux familiaux ont de nombreuses caractéristiques « non modernes » (traditionnelles, communautaires, etc.), et nous nous demanderons ce que cela signifie.

[83]

FAMILLE ET MODERNITÉ

[Retour à la table des matières](#)

Selon quels critères peut-on mesurer la modernité de la famille québécoise ? En sociologie, la façon classique d'aborder la modernisation du Québec est de l'insérer dans le modèle bipolaire (à caractère évolutionniste) du passage de la tradition à la modernité. À la suite notamment de Polanyi (1944), nous tenterons plutôt de voir la modernisation comme une tension entre deux mouvements présents dans la société, tension que différents auteurs et modèles peuvent nous aider à appliquer à la famille.

Weber, rappelons-le, caractérisait la modernité par le mouvement occidental de rationalisation du monde, qui consiste à abandonner des valeurs et croyances magiques traditionnelles et à libérer l'individu de ses contraintes au profit d'une adhésion à la logique instrumentale fin-moyens propre au marché. Ce n'est pas ici le lieu de passer en revue les multiples formes prises par cette opposition entre valeurs communautaires d'appartenance et valeurs sociétales modernes chez divers auteurs ¹. Il suffira de noter que, selon la logique individualiste moderne, le lien familial ² doit être libéré d'obligations qui sont de plus en plus vécues comme des contraintes. Simmel appelle individualisme « le fait de ressentir les nécessités sociales comme contraignantes en raison du besoin croissant d'autonomie exprimé par l'individu » (Vieillard-Baron, 1985 : 47). Autrement dit, le moderne aurait une propension plus forte à ressentir les liens

¹ Commaille (1993) applique ces catégories à l'analyse de la famille et du rôle de la femme.

² Ou de parenté. La distinction entre famille et parenté n'est pas nécessaire dans le cadre de ce texte.

sociaux comme une contrainte. Hypersensible aux relations sociales, les ayant « à fleur de peau », il tendrait à souhaiter qu'elles soient régies, ou bien par le mécanisme neutre du marché, ou bien par la règle de l'égalité des droits.

Et la question surgit : comment la famille peut-elle survivre dans ces conditions ? En suivant le plus possible ce mouvement d'affranchissement, sans doute. Mais jusqu'où peut-elle aller sans cesser d'être « une famille » ? Parmi les liens sociaux qui la caractérisent, les premiers dont on songera à se libérer, s'ils sont jugés contraignants, sont ceux qui ont trait à l'alliance. Mais les liens qui émergent de la filiation sont beaucoup moins faciles à relâcher : il est plus aisé d'en arriver à considérer le mariage comme un contrat résiliable par les deux parties que le rapport parent-enfant. D'où cette hypothèse : au sein de la famille, la modernité tendra à s'interrompre à la filiation, tout en influençant aussi cette dernière. Godard parle de « l'impossibilité d'une conception contractuelle et interindividuelle des relations de filiation » (1991 : 17). Il rappelle d'ailleurs que les plus grands défenseurs de l'utilitarisme et de l'individualisme, tels Becker et Hayek, maintiennent la « nécessité d'un lieu fondateur du lien social sous peine de désintégration complète de la société au nom du faux individualisme ». C'est pourquoi, sans doute, « l'individualisme s'arrête aux portes de la famille » (*ibid.* : 70).

Il faut donc retenir l'idée d'une influence de la modernité sur les réseaux familiaux, et même sur les rapports de filiation. Comment s'exerce cette influence, où s'arrête-t-elle et comment modifie-t-elle l'articulation des rapports familiaux ? Bref, demandons-nous comment la famille devient moderne tout [84] en demeurant la famille : une institution unique, responsable du renouvellement de la société et des liens entre les générations.

Afin de comprendre cette dynamique, nous présenterons successivement les faces moderne et non moderne des réseaux de parenté telles qu'elles ressortent d'une enquête qui nous a permis, en 1992, de pénétrer dans sept réseaux familiaux de Montréal et de Québec, avec le concours de douze hommes et de vingt-neuf femmes. Quatre à neuf membres de chaque réseau ont ainsi été rencontrés. Leur âge variait entre 13 et 79

ans, mais la majorité d'entre eux étaient dans la trentaine ou la quarantaine. Dans six réseaux sur sept, nous avons eu la chance de rencontrer des gens de trois générations successives. La plupart des réseaux familiaux regroupent des gens de la classe moyenne (entendue dans un sens très large étant donné, notamment, les différences de certification scolaire et les changements intergénérationnels) ; un groupe plus aisé et un autre plutôt défavorisé ont aussi été vus.

Modernité des réseaux familiaux

[Retour à la table des matières](#)

Même si l'étude de l'institution familiale a longtemps été négligée, nombreux sont les signes qui laissent croire que la modernité y a fait sa marque au Québec comme ailleurs : virage à 180 degrés de la fécondité, divorce, remplacement de la famille par l'État pour de nombreux services aux enfants et aux personnes âgées, conception même de la famille. Ces données macrosociales se traduisent de multiples façons dans les rapports familiaux.

Diversité des situations familiales

Les personnes rencontrées dans les réseaux sont bien représentatives de l'éventail diversifié des situations familiales d'aujourd'hui : il y avait parmi elles des couples mariés stables, avec ou sans enfants, mais aussi des couples non mariés, des veuves (très âgées et d'âge moyen), des femmes et des hommes seuls et sans enfants, de divers âges, des mères et des pères divorcés ayant la garde complète ou partielle de leurs enfants, une mère célibataire, des conjoints divorcés ayant formé une nouvelle famille et des adolescentes membres de ces diverses familles. Un ou deux réseaux, presque uniquement composés de gens mariés stables ayant des enfants, peuvent être qualifiés de plus traditionnels. Mais la plupart

comptent un ou plusieurs membres vivant au sein de configurations familiales différentes. Dans les réseaux plus traditionnels, les enfants sont plus nombreux. En fait, il est extrêmement rare que les couples des générations récentes aient plus de deux enfants ; très souvent, même, ils n'en ont aucun. De ce point de vue, ces familles sont résolument modernes.

La diversité des situations conjugales compose un paysage de séparations, divorces, cohabitation sans mariage, recompositions familiales ou, plus généralement, de périodes de célibat entrecoupées de périodes conjugales (et vice versa). Le mariage apparaît bien comme un contrat résiliable... quand il existe, [85] car c'est plutôt son absence (laquelle n'est pas absence de vie conjugale) qui décrit la situation de la plupart des réseaux. Au sein des fratries, les plus âgés ont plus souvent que les cadets contracté mariage et beaucoup, plus souvent, fait un « gros » mariage. Dans certaines fratries, il n'y a jamais eu de mariage. En l'absence de cérémonie officielle, on ne voit ni cadeaux, ni accueil officiel d'un nouveau membre dans la famille élargie, ni enfin répétition annuelle du rite festif soulignant la pérennité de l'alliance. Certains ont même du mal à se rappeler la date exacte du début de leur relation conjugale.

On l'oublie systématiquement, pis on ne sait pas trop quelle date non plus... c'est difficile... Et on s'en rend toujours compte trois jours après : c'était peut-être cette date-là mais on n'y a pas pensé (Sylvie, 34 ans, réseau 2).

Ces indicateurs semblent montrer que de plus en plus la famille et la parenté sont composées d'une somme d'individus et s'éloignent du modèle holiste pour se rapprocher du modèle individualiste.

Valorisation de la liberté

L'expression verbale et concrète du refus de la contrainte et de l'obligation et la valorisation du sentiment de liberté dans les relations entre les membres des réseaux familiaux sont une autre manifestation de la modernité. Certes, on continue, par exemple, d'organiser les fêtes et

rencontres familiales rituelles (Noël, jour de l'An, anniversaires, Pâques, fêtes des Mères et des Pères, repas du dimanche, etc.), d'y participer massivement et d'en respecter la plupart des règles (cadeaux, beaux emballages, plats traditionnels, etc.). Mais à la première occasion, on invente une marge de liberté ; ainsi, il sera convenu que chacun a le droit de venir ou non, de faire un cadeau ou non.

Je trouve que c'est très important de donner, mais ce que je n'aime pas, c'est les traditions établies : ah ! c'est le 25 décembre, ça doit être l'heure des cadeaux. D'ailleurs, ça s'applique plus qu'aux cadeaux, ça s'applique aux célébrations, aux dates, aux choses qu'il faut faire à date fixe parce que c'est la date : j'ai horreur de ça, c'est artificiel, c'est faux (Yves, 37 ans, réseau 2).

Mes enfants, ce sont de grands enfants, ils ont des familles, ils peuvent se passer du souper du dimanche de maman [rires]. Je ne suis pas une bonne vraie grand-mère (Jeannine, 62 ans, réseau 3).

[À Noël] il y en a toujours un ou deux qui ne peuvent pas venir pour des raisons x, mais dans ma famille c'est jamais un problème, même pour ma mère. « Bon, il n'est pas là ». On n'a pas besoin de savoir pourquoi, tout le monde est invité, tout le monde a des obligations, soit des vacances, soit des enfants, ou des conjoints avec des familles et des obligations ; c'est pas un problème pour nous (Jean-Claude, 41 ans, réseau 3).

[86]

Ça dépend vraiment des années, il n'y a pas de règles, des fois j'en fais [des cadeaux] à tout le monde, des fois j'en fais pas du tout. Ça dépend du temps que j'ai et de l'argent que j'ai, pis si je suis de bonne humeur ou pas de bonne humeur (Christian, 34 ans, réseau 2).

L'autonomie : « je ne dois rien à personne »

Le refus de l'obligation et l'importance de la liberté sont aussi présents dans les situations d'entraide familiale. Cette attitude s'exprime à la fois au moment du don (« j'aide parce que ça me fait plaisir ») et au moment de la réception (« quand je suis aidé, je ne me sens pas en dette »). Elle pourrait se résumer ainsi : « je ne dois rien à personne et personne ne me doit rien. »

C'est des rapports qu'on a les uns envers les autres, j'estime pas que c'est une obligation ; quand il s'agit de rendre service, j'aime bien rendre service ; si ça devient une obligation, ce n'est plus un service (Bernard, 70 ans, réseau 1).

Non, me sentir obligé, non ; et quand je les aide c'est parce que ça me tente... j'ai toujours beaucoup aidé à faire les travaux dans la maison.... pour moi c'était comme un cadeau de faire ça, de les aider, et je ne me sentais pas obligé, je le faisais... parce que je faisais partie de la gang et c'était important pour moi de le faire... je faisais plein d'affaires sans qu'ils me le demandent, j'étais apprécié pour ça et c'était comme ça, ça me faisait plaisir (Christian, 34 ans, réseau 2).

Ne rien regretter et ne rien devoir à personne, moi, ça c'est moi, c'est important pour moi, c'est ma façon d'être libre à moi (Denise, 38 ans, réseau 2).

Les obligations ne sont pas disparues pour autant. On ne les aime pas, mais on en reconnaît parfois l'existence, et l'on valorise tout ce qui montre que l'on s'en est libéré par rapport à la génération précédente. Ainsi en est-il du repas dominical en famille, obligatoire et universel dans la génération des parents, mais pratiquement disparu. (Il n'empêche que d'autres habitudes ou rituels se créent, variables selon les réseaux : voir plus loin.) Et si l'on souscrit à une tradition ou à une coutume, c'est toujours

par rapport à une obligation personnalisée : pour éviter de faire de la peine à quelqu'un, par exemple.

Non-modernité de la famille

[Retour à la table des matières](#)

Voilà qui illustre la modernité de la parenté. Mais la parenté, lieu de tension entre des réalités opposées, est aussi « non moderne ». On le constate dans les pratiques, tant celles associées au don que celles relevant du marché, de même que dans les valeurs qu'expriment les membres des réseaux familiaux à propos du don.

[87]

A - Pratiques

Le don

La circulation du don dans les réseaux de parenté prend trois formes : les cadeaux, l'hospitalité, les services.

Les occasions de faire des cadeaux demeurent traditionnelles. Dans l'ensemble des réseaux, les diverses fêtes annuelles sont respectées, avec leurs rituels (fleurs à la fête des Mères, chocolats ou petits cadeaux à Pâques...). Noël suscite le plus grand attachement. C'est en général la mère qui reçoit et qui prépare le repas traditionnel, auquel toute la famille s'attend.

[Au repas de Noël, ma mère] fait tout ce qui est traditionnel, il n'y a rien qu'elle ne fait pas, il va y avoir des tourtières, les rôtis, les jambons, la dinde, les beans... dans ça moi je vois quelque chose dont j'ai hérité... une volonté de continuer qui on est, notre famille et je dirais même, qui on est comme... des Québécois qui vivent... notre peuple, il y a quelque chose de ça, il y a un patriotisme là-

dedans, garder nos coutumes, nos traditions, il y a un aspect, la conservation ça doit se faire comme ça, par des grands-mamans, des mamans et des papas aussi qui gardent les habitudes, les traditions (Jean-Claude, 41 ans, réseau 3).

Bien sûr, les modalités du don de cadeaux sont assez diversifiées. Très souvent, on a opté pour la formule du cadeau unique ne dépassant pas un montant peu élevé, offert par chacun au membre du réseau qu'un tirage au sort lui a attribué. Mais la plupart du temps existe, en parallèle, un système de don de cadeaux qui paraît plus éloigné des notions modernes d'égalité sans être traditionnel, dans la mesure où les cadeaux sont personnalisés et ne sont pas offerts en vertu de règles explicites (alors que le don « traditionnel », juge-t-on, obéit à des rituels sociaux bien codifiés).

Pour ce qui est de l'hospitalité, les membres des réseaux familiaux continuent de se rendre visite et de se recevoir assez fréquemment. Dans plusieurs réseaux, la proximité des domiciles est remarquable ; le partage d'un duplex est d'ailleurs courant. Dans certaines circonstances exceptionnelles, on ira jusqu'à habiter temporairement chez un autre membre de la famille (après un divorce, par exemple).

La tradition du repas dominical chez les parents est à peu près disparue, nous l'avons vu. Mais elle a été remplacée par des habitudes qui deviennent rapidement... des traditions, propres à la famille cette fois. C'est ce qui se passe chez Hélène et Jean-Claude, tous deux divorcés avec enfants, qui ont récemment formé une nouvelle famille :

Les deux grands-mères sont invitées, elles viennent si elles veulent, tous les jeudis soirs. Tous les enfants de ma conjointe, les miens vivant ici, les enfants de ma conjointe sont radicalement invités tous les jeudis soirs, et nos deux mères... C'est une espèce de conservation des liens familiaux des deux côtés (Jean-Claude, 41 ans, réseau 3).

Sur le chapitre des services, l'enquête a confirmé le maintien de fortes traditions d'entraide dans les réseaux familiaux. Certes, bien des services (déménagements, corvées, contacts professionnels, soutien émotif) sont rendus par des amis. Mais d'autres relèvent davantage de traditions familiales qui se perpétuent. Ainsi, après une naissance, la mère ou parfois la belle-mère ou la sœur aînée de la nouvelle maman viendra, pour l'aider, habiter chez elle pendant quelques jours.

De même en ce qui concerne la garde des jeunes enfants. Les possibilités qu'offre le marché, par exemple, ne combent jamais tous les besoins : aussi la famille est-elle sollicitée, ou s'offre, de façon souvent ponctuelle. Pour les absences de plusieurs semaines (vacances, etc.), on ne confiera d'ailleurs les enfants qu'aux membres de la famille.

Enfin, dans la majorité des réseaux, au moins un interlocuteur s'est déclaré prêt à accueillir les parents âgés quand ils auront besoin d'une présence plus continue. D'autres préfèrent un soutien de proximité, sans cohabitation. Cette éventualité apparaît rarement comme une charge trop lourde, sauf... aux parents eux-mêmes, qui s'en inquiètent et manifestent l'intention d'aller en résidence si des problèmes se posent.

La première constatation à faire à propos de la circulation du don dans les réseaux familiaux concerne donc sa grande importance, qu'elle passe par les cadeaux, l'hospitalité ou les services. Objectivement et subjectivement, la plupart des membres des réseaux la préfèrent de loin à son équivalent marchand, à une distribution de type autoritaire ou à tout échange marqué par une obligation vécue comme contraignante et non voulue. En outre, dans les réseaux de parenté, le don demeure régi par la transmission plus que par la réciprocité au sens de Mauss et de Polanyi. Qu'est-ce à dire ? Que globalement, ce qui circule ne trace pas une boucle horizontale, mais va d'une génération à l'autre, selon des cycles intergénérationnels. La modernisation même des rapports, et notamment le divorce et l'instabilité des rapports de couple, a entraîné une accentuation de la transmission verticale, forme de don pourtant plus éloignée de l'esprit moderne que la réciprocité « don, contre-don » chère à Mauss.

Cette importance accordée au don permet-elle de conclure que les réseaux familiaux demeurent traditionnels et restent relativement à l'abri de la modernité ? Certes non, car la circulation du don et le sens qu'on lui accorde sont très éloignés des modèles traditionnels, notamment par la distance prise à l'égard des rituels et, aspect complémentaire quoique différent, par l'importance accordée à la liberté et à la personnalisation des rapports. Les réseaux ne sont pourtant pas régis par les principes de la modernité, puisque leurs membres, tout en modifiant les coutumes, en respectent l'essentiel et pratiquent une personnalisation des rapports éloignée à la fois du modèle holiste et de la modernité, dans la mesure où on ne peut la confondre avec l'individualisme. Nous allons le constater en examinant brièvement une autre caractéristique de la circulation des choses au sein de la parenté.

[89]

*Rôle du marché et de la référence marchande*³

De façon générale, le recours au mécanisme marchand pour la circulation des choses à l'intérieur du réseau est secondaire et tend à être évité. Par exemple, il circule beaucoup d'argent entre les membres, et sous toutes sortes de formes : cadeaux, prêts, salaires, loyers, etc. Mais on constate que dans la quasi-totalité des cas, les partenaires essaient de s'éloigner du marché, le plus souvent en modifiant le prix marchand, en faisant « un prix d'ami ». Pour être bien acceptée dans la famille, la circulation de l'argent doit respecter des principes relevant bien davantage de la tradition que de la modernité. Ainsi, les cadeaux en argent des parents et des grands-parents sont assez bien acceptés ; il s'agit d'une transmission intergénérationnelle. Mais entre pairs (surtout), il s'agit d'une solution de « facilité » qui est généralement méprisée et refusée.

³ Ce thème fait l'objet d'un article dans *Ethnographie* (1994).

À un échange de cadeaux à Noël ce serait inacceptable, ça ne se fait pas, il faut que tu mettes... il faut que tu travailles pour faire ton cadeau, les gens s'attendent à recevoir un cadeau... Mais les parents c'est différent, que ton père te donne de l'argent, ou les beaux-parents, moi, je sais bien, je n'en reçois pas, j'en recevais quand j'étais plus jeune (Isabelle, 31 ans, réseau 2)

Par ailleurs, le marché offre des moyens qui viennent compléter les ressources disponibles dans la famille, faciliter les rencontres entre ses membres (restaurant, traiteur, location de salles) et permet d'éviter des tensions inutiles (ce qu'illustre le recours à la femme de ménage).

À d'autres moments, le marché semble plus directement servir l'individu autonome moderne. C'est, par exemple, le cas lorsque les personnes âgées disent vouloir s'installer dans une résidence pour gens du troisième âge plutôt que chez l'un de leurs enfants. Cette indépendance est souvent aussi garante, à leurs yeux, de meilleurs rapports futurs avec leurs enfants.

Enfin, même si les membres des réseaux familiaux utilisent souvent sans problème les ressources du marché, ils s'en méfient également. Les fêtes et pratiques jugées « trop commerciales », surtout, seront abandonnées au profit de célébrations plus personnelles. Et la méfiance s'étend très globalement aux rapports marchands, auxquels on refuse d'assimiler les relations familiales. Ce rejet de l'esprit utilitaire a été fortement exprimé par l'ensemble de nos interlocuteurs : dans la famille, on ne veut en aucun cas « compter » ce qui est donné et ce qui est reçu, ni surtout le soumettre au calcul de l'équivalence.

Il faut mesurer ça ? Est-ce que t'arrêtes de donner parce que tu reçois plus ? Est-ce que tu donnes tout le temps, et tu reçois pas ? Parce que... je trouve... ça se mesure pas, bon c'est les circonstances de la vie qui font que, bon, à un moment donné peut-être, tu reçois plus que tu donnes, puis après tu donnes plus que tu reçois, je pense... je sais pas. J'ai jamais calculé ça (Ginette, 39 ans, réseau 3).

Moi je pense que tu n'y perds jamais à donner. J'haïs ça l'équivalence, donner, recevoir. Les cadeaux, tu m'en donnes un, je t'en donne un... [90] Pourquoi il faudrait que ça soit tout égal ? Moi je pense que quand on donne c'est pas pour recevoir (Anne, 45 ans, réseau 1).

Rôle des principes d'égalité et d'autorité

De même que l'échange marchand pénètre difficilement dans la famille, le principe d'égalité est presque unanimement rejeté ou subtilement contourné, comme nous l'avons vu pour les échanges de cadeaux. On « compense » officieusement, sous la table, en appliquant plutôt le principe du besoin ; en fait, les deux principes sont importants pour tous, sans qu'on y voit tellement de contradiction.

Le principe d'égalité conserve son importance dans deux types de circonstances : les cadeaux intergénérationnels parents-enfants et le don d'argent aux enfants sous toutes ses formes.

Si elle [ma mère] achète un t-shirt pour un enfant, elle en achète pour les treize ; mais là, avant d'en trouver treize qui font à tout le monde, c'est de la recherche. Ensuite, si elle achète une montre, si elle ne peut pas acheter une montre à tout le monde, souvent c'est parce qu'elle a noté qu'il y en avait un qui n'avait pas de montre : elle va y aller par le prix, elle va trouver l'équivalent. Ces cadeaux-là sont emballés avec la même décoration dessus. Donc, ces treize-là, c'est réglé ; il y a une justice, une équité. C'est surtout ça que j'admire chez elle, sa manière d'être équitable (Jean-Claude, 41 ans, réseau 3).

Il est important de noter que l'égalité ne joue pas entre celui qui reçoit et celui qui donne, mais entre ceux qui reçoivent d'un même donneur. L'égalité ne s'applique donc pas aux relations de réciprocité, mais plutôt dans le cadre de la redistribution (Polanyi)y : c'est l'égalité entre ceux qui reçoivent qui compte. « Il ne faut pas qu'il y ait d'injustice » (Made-

leine, 72 ans, réseau 4). L'égalité relève donc plus de la problématique de la justice distributive que de celle de l'équivalence marchande. En outre, elle est complétée par la logique des besoins. « Do not discuss the needs », disent les membres des réseaux, à la suite du Roi Lear...

Quant à l'autorité entre adultes de générations différentes ⁴, elle a pratiquement disparu. Il en reste un certain respect, important, qui peut s'exprimer, par exemple, dans le soin tout particulier qu'on accordera aux préparatifs d'un repas auquel on a convié les parents :

Mes chums, ou la famille de Christian, ils vont apporter de la nourriture, on va préparer des repas ensemble. Une fin de semaine, l'année passée, on était dix : trois familles. Chacun était en charge d'un repas. On marche plus sur le mode communautaire. C'est sûr, c'est différent quand c'est les parents de Christian qui viennent, je ne leur demande pas d'apporter leur lunch (Isabelle, 31 ans, réseau 2).

[91]

B - Conceptions et valeurs

Conceptions de la famille

Au-delà de l'affirmation répétée qu'il importe d'être autonome et indépendant, les personnes qui ont participé à l'enquête reconnaissent qu'elles éprouvent un grand attachement envers leur famille. Elles font ressortir ce qui différencie le lien familial des autres liens : l'indissolubilité d'une relation construite sur une très longue période, qui offre la garantie d'une présence dans l'avenir.

Ma famille, je ne sais pas, c'est des liens indissolubles. Il y aura pour moi, toujours, un fond d'inconditionnalité face à n'importe quel membre de la famille ; qu'on ait eu des gros conflits ou des

⁴ On exclut évidemment ici l'autorité sur les enfants, qui n'a pas été étudiée dans cette recherche.

moindres conflits, il n'y aura jamais un point de non-retour, jamais, parce que c'est mon frère, parce que c'est ma sœur. On a tous tellement quelque chose les uns des autres, on est tous partie les uns des autres (Denise, 38 ans, réseau 2).

Le lien familial serait le seul lien inconditionnel, et les membres de la famille seraient les seuls sur lesquels on a l'assurance de pouvoir compter... sans compter, peu importe les circonstances. D'ailleurs, même dans les situations familiales plus perturbées, même lorsqu'on n'a pas d'affection particulière pour les membres de sa famille, l'entraide continuera de circuler et les fêtes familiales d'être reconduites, année après année.

Moi je trouve que des amis, on les choisit, ils font partie de notre vie ; notre famille on les choisit pas. Ça nous est comme imposé dans le fond, parce qu'on ne les a pas choisis. Sauf que, des fois, on ne s'entend pas nécessairement, côté caractère [...] puis on se voit pas nécessairement. Mais dans les coups durs, c'est la famille qui entoure ; ça je l'ai vraiment ressenti que dans les coups durs la famille entoure ; le lien du sang est très fort dans certaines choses (Claudette, 45 ans, réseau 4).

Le principe d'autonomie et l'affirmation péremptoire de nombreux membres des réseaux de « ne rien devoir à personne » révèlent ici des limites certaines.

Valeurs

Cette inconditionnalité, cette référence impromptue à la force des liens du sang est un peu étonnante de la part d'individus qui sont de plain-pied dans la modernité. Sous cet angle, les membres des réseaux sont en quelque sorte des primitifs :

J'ai toujours trouvé que de donner, d'une manière ou d'une autre, que ce soit prendre soin de quelqu'un, écouter quelqu'un, donner quelque chose, écrire à quelqu'un, il y a quelque chose de très

sauvagement satisfaisant à l'intérieur de ça (Pauline, 44 ans, réseau 6).

En fait, les propos des interviewés sont constellés de réflexions qui renvoient à une vision du monde « enchantée », un peu magique, préwébérienne. Leur perception de la circulation du don puise sa cohérence dans cette vision. C'est [92] grâce à elle qu'on peut éviter de faire des comptes et que les contradictions entre les normes (entre l'égalité et les besoins notamment) trouvent leur solution : le don ne s'épuise pas dans l'échange immédiat. Il relève d'un métaniveau où les contradictions se résolvent d'elles-mêmes.

Il y a des gens que j'ai beaucoup aidés et eux ne m'ont pas aidée, c'est aléatoire, c'est vraiment aléatoire. D'ailleurs, j'ai souvent dit que ça se perd dans l'univers d'une certaine façon ; nous on aide quelqu'un qui un jour aidera quelqu'un d'autre, et puis c'est un cycle, ça nous revient (Pauline, réseau 6) ⁵.

La vie est abondante, puis c'est pas parce que tu donnes que tu reçois. C'est parce que, quand tu donnes, tu as une attitude face à la vie et elle va te répondre. Quand tu as une attitude de don, tu vas recevoir, oui, mais c'est pas les autres. C'est pas ta relation aux autres, le fait que tu donnes aux autres : c'est ton attitude face à la vie. La vie est généreuse. Quand tu plantes... Dans le pot, j'ai planté du blé, ça va pousser en abondance, mais il a fallu que j'en mette, c'est un peu ça... (Jean-Claude, 41 ans, réseau 3).

⁵ On n'est guère éloigné de la célèbre notion de *hau*, laquelle constitue pour Mauss le fondement du don archaïque...

Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Les réseaux familiaux ne sont vraiment plus - ont-ils déjà été ? - des appareils hiérarchiques de distribution fondés sur l'autorité paternelle. Ils ont cessé d'être ces univers contraignants auxquels des générations désireuses de liberté ont voulu échapper (en venant en ville, par exemple). En d'autres termes, la famille ne fait plus peur. Mais les réseaux familiaux ne fonctionnent pas davantage sur la base du principe marchand ou utilitariste individualiste. Constamment, leur observation nous met face au paradoxe de la relation instrumentale, qui accomplit son rôle instrumental parce qu'elle n'est pas seulement instrumentale. Par exemple, si les membres du réseau de parenté remplissent un rôle de gardien privilégié des enfants, c'est qu'ils sont perçus comme des gardiens sûrs. Et s'ils inspirent ainsi confiance, c'est qu'ils entretiennent avec les parents et avec l'enfant une relation d'affection : un lien qui déborde le rapport utilitaire. Autrement dit, ce sont de bons gardiens parce que ce ne sont pas seulement des gardiens.

La modernité n'interrompt pas son cours à la porte de la famille. Tout en continuant de remplir son rôle, celle-ci fait montre d'une étonnante faculté d'adaptation. Les valeurs et les pratiques de la modernité pénètrent la famille et l'influencent de façon remarquable : l'alliance est touchée, mais aussi les relations de filiation et de collatéralité. Mais, fait encore plus remarquable, la parenté accueille la modernité sans perdre certaines de ses caractéristiques fondamentales non modernes : les obligations sont assumées, le don se perpétue, l'inconditionnalité de la relation conserve tout son prix, et il y a donc affirmation du caractère holiste du réseau familial, en ce sens que le tout continue [93] d'être plus que la somme des parties. On peut aller jusqu'à dire qu'en pénétrant dans la famille, la modernité est elle-même transformée, puisque les membres de la famille acceptent de limiter leur liberté individuelle et définissent leur identité par leur appartenance au réseau : la famille transforme à son

tour la modernité et la met pour ainsi dire à son service. La famille moderne serait ainsi la seule institution à avoir compris que le marché « est un bon serviteur mais un mauvais maître ».

Revenons à notre questionnement de départ : les réseaux familiaux sont-ils trop contraignants pour continuer de fournir à leurs membres les services qu'ils leur rendaient avant la modernité ? Et pour trouver le soutien social dont il a absolument besoin, l'individu moderne, allergique à la contrainte sociale, va-t-il de plus en plus délaisser son réseau familial et se tourner vers d'autres solutions : l'État, le marché, les nouvelles formes de sociabilité (groupes d'entraide), beaucoup plus libres et donc mieux adaptées à son fragile épiderme social ? La réponse est non. Certes, les services publics ou privés (garderie, etc.) et le marché (restaurants, etc.) sont utilisés par les membres de la famille et les soulagent de bien des tâches (Lesemann et Chaume, 1989). Ils sont là pour rester. Mais on est frappé par le fait que le réseau familial demeure au cœur de la circulation des choses et que celle-ci demeure régie par le principe du don. Par ailleurs, le réseau familial se transforme et s'adapte à l'individu moderne en même temps que des contraintes anciennes (telle la soumission à l'autorité parentale) se muent en obligations voulues par les sujets. Cette transformation est en partie rendue possible par la présence du marché et de l'État, systèmes qui prennent en charge une partie des services auparavant rendus par la famille.

Outre leur capacité de s'adapter aux valeurs de la modernité « sans perdre leur âme » en faisant appel à divers mécanismes - retrait, substitution de rôles, polyvalence -, une autre caractéristique des réseaux familiaux, par laquelle ils se distinguent des appareils (Lemieux, 1982), retient l'attention : leurs membres accordent plus d'importance aux liens qu'aux structures. Il y a chez eux un refus de la définition individualiste de l'identité en faveur d'une identité que l'on pourrait qualifier de relationnelle ou de réticulaire.

Moderne, non moderne, la famille québécoise actuelle ? Rejoignant les intuitions fondamentales de sociologues comme Tönnies⁶ et Simmel, Louis Dumont affirme : « [Notre] thèse sera non seulement que l'individualisme est incapable de remplacer complètement le holisme et de régner sur toute la société, mais que, de plus, il n'a jamais été capable de fonctionner sans que le holisme contribue à sa vie de façon inaperçue et en quelque sorte clandestine » (1991 : 21). L'analyse du don dans les réseaux de parenté peut contribuer à faire sortir le holisme de la clandestinité, sans minimiser pour autant l'importance de la valeur individualiste dans la société actuelle. La famille d'aujourd'hui pourrait bien constituer en fait un troisième type de famille, ni moderne ni non moderne (ou traditionnel), en raison notamment de la personnalisation non utilitaire des relations que l'on y observe, qui n'appartient à [94] aucun des deux modèles. Ne serions-nous pas alors en présence d'une cellule de ce social recomposé que Touraine appelle de ses vœux⁷ ? Les réseaux de parenté étant composés de sujets, il ne faudrait pas s'en étonner.

RÉFÉRENCES

[Retour à la table des matières](#)

Commaille, J. (1993), *Les stratégies des femmes*, Paris : La Découverte.

Dumont, L. (1991), *L'idéologie allemande. France-Allemagne et retour*, Paris : Gallimard.

Godard, F. (1991), *La famille. Affaire de Générations*, Paris : Presses Universitaires de France.

Lemieux, V. (1982), *Réseaux et appareils. Logique des systèmes et langage de graphes*, Paris : Maloine.

⁶ Tönnies avait prédit qu'un jour, la société ferait de nouveau appel à la communauté... (1977 : 19).

⁷ Texte ci-haut.

Lesemann, F. et C. Chaume (1989), *Familles-providence. La part de l'État. Recherche sur le maintien à domicile*, Montréal : Éditions Saint-Martin.

Mauss, M. (1950), « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques » : 145-279, dans *Sociologie et anthropologie*, Paris : Presses Universitaires de France. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

Polanyi, K. (1983), *The Great Transformation. The Political and Economic Origins of Our Times*, Boston : Beacon Press. Titre français : *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris : Gallimard.

Tönnies, F. (1977), *Communauté et société. Catégories fondamentales de la sociologie pure*, Paris : Bibliothèque du C.E.P.L. (coll. Les classiques des sciences humaines).

Vieillard-Baron, J.L. (1985), *Figures de la ville*, Paris : Champ urbain.

Notices biographiques

[366]

JOHANNE CHARBONNEAU

Johanne Charbonneau est professeur à l'INRS-Urbanisation et chercheure aux Centres Jeunesse de la Montérégie. Elle a obtenu récemment une bourse de chercheur-boursier du Conseil québécois de la recherche sociale pour travailler sur le sujet des réseaux des jeunes mères célibataires. Elle s'intéresse depuis quelques années aux questions de don et d'entraide dans les réseaux sociaux, en particulier dans la famille. Elle participe, de plus, à des recherches sur l'immigration et la vie de quartier ainsi que sur le don entre inconnus.

[367]

JACQUES T. GODBOUT

Jacques T. Godbout est professeur-chercheur à l'Institut national de la recherche scientifique (Université du Québec). Il a longtemps étudié le rapport entre [368] les organisations et leurs clientèles, ce qui l'a conduit à publier *La participation contre la démocratie* (Montréal : Saint-Martin) et *La démocratie des usagers* (Montréal : Boréal). C'est dans le prolongement de ces études qu'il s'est intéressé au don et a publié *L'Esprit du don* (Paris et Montréal : La Découverte et Boréal), ouvrage traduit en plusieurs langues. Il poursuit actuellement ses recherches sur le don, notamment en analysant le don d'organes, le don humanitaire et le don dans la parenté.

[369]

VINCENT LEMIEUX

Vincent Lemieux est professeur au Département de science politique de l'Université Laval. Il a publié de nombreux ouvrages, dont *Parenté et politique*, *Réseaux et appareils* et *La structuration du pouvoir dans les systèmes politiques*. Ses travaux portent actuellement sur la théorie des coalitions, des réseaux et des appareils ainsi que sur les partis et les politiques publiques. Son intérêt pour les réseaux de parenté remonte à ses recherches sur l'organisation sociale dans l'Île d'Orléans.